



## Garde de mon enfant

-----  
Par Ktaleyá

Bonjour,

Suite a un soucis de santé je ne peux plus prendre la voiture pour emmener mon enfant a l'ecole qui se trouve a 25km de mon domicile. J'ai donc pris la decision d'employer une personne pour l y conduire et l y recuperer lors de ma semaine de garde. Le papa s'y oppose. Suis je en tords ? A t il le droit de m en empecher ?

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Sur votre période de garde, le père n'a rien à dire. Vous devez évidemment veiller aux respects de la législation et couvertures d'assurance pour ces trajets. Mais il ne peut pas s'y opposer.  
N'y a-t-il pas de ramassage scolaire pour votre enfant ?

-----  
Par Ktaleyá

Bonsoir, ayant beaucoup de soucis avec le papa j'ai pris la décision de déménager et de m'éloigner de celui donc de m'éloigner de l'école de mon fils. Cependant étant en garde alterné je n'ai pas modifier son école qui n'est pas desservi par ma nouvelle commune.